

HONORAIRES TRANSACTIONS

Immeubles, appartements et maisons à usage d'habitation, professionnels et murs commerciaux

- de 60 000 Euros	5 500 €
De 60 000 Euros à 120 000 Euros	6% TTC
De 120 000 Euros à 200 000 Euros	5% TTC
De 200 000 Euros à 350 000 Euros	4% TTC
De 350 000 Euros à 550 000 Euros	3,5% TTC
+ de 550 000 Euros	3% TTC
<i>Terrains pour particuliers</i>	
- de 60 000 Euros	5 500 €
+ de 60 000 Euros	7% TTC
<i>Promotion immobilière</i>	
5 % HT	

HONORAIRES LOCATIONS

Location d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 89, Art. 5)

Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail : Montant appliqué au preneur et au bailleur selon zone géographique par m2 de la surface habitable du logement loué	
Zone très tendue	12 Euros TTC /m2
Zone tendue	10 Euros TTC /m2
Zone non tendue	8 Euros TTC /m2
Frais d'établissement d'un état des lieux : Montant appliqué au preneur et au bailleur par m2 de la surface habitable du logement loué	3 Euros TTC/ m2
Honoraires d'entremise : Montant appliqué au bailleur calculé sur le loyer annuel hors charges	4 % TTC

EVALUATION DU PATRIMOINE

Si pas de mandat	250 Euros HT + TVA en cours
------------------	-----------------------------